

DECLARATION FISCALE D'ACCOMPAGNEMENT DE DECHETS ET RESIDUS D'HYDROCARBURES

Article 265 du code des douanes

(à l'exclusion des huiles lubrifiantes usagées ainsi que des déchets et résidus d'hydrocarbures solides)

A. PRODUCTEUR

JE SOUSSIGNÉ,

DÉNOMINATION/RAISON SOCIALE

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

Producteur des déchets ou résidus d'hydrocarbures désignés ci-après, atteste que les *produits pétroliers générateurs de ces déchets ou résidus* :

ont acquitté la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) au taux du.....⁽¹⁾

ont bénéficié d'un régime d'exonération ou d'exemption (produit d'avitaillement des bateaux et aéronefs, produit pétrolier utilisé autrement que comme carburant ou combustible).

étaient placés sous régime suspensif (entrepôt fiscal de production ou de stockage).

Quantité (en kg) : Désignation (2) :

Destination (3) : Fait à :, le :

Signature obligatoire :

⁽¹⁾ Indiquer la nature du produit pétrolier : par ex. supercarburant, gazole, fioul domestique, fioul lourd.

⁽²⁾ Indiquer la position tarifaire ou, à défaut, s'il s'agit d'un résidu (huile de pyrolyse, slurries) ou d'un déchet d'hydrocarbures ; dans ce dernier cas, préciser les teneurs en eau et en sédiments.

⁽³⁾ Indiquer : l'établissement sous douane, l'installation d'élimination ou préciser en cas d'une autre destination.

B. COLLECTEUR – TRANSPORTEUR

Déchets ou résidus collectés le.....

A.....(lieu)

Signature et cachet obligatoires :

C. CONTROLE

D. DESTINATAIRE

JE SOUSSIGNÉ,

DÉNOMINATION / RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

déclare :

avoir reçu les produits désignés ci-dessus dans un établissement sous douane (usine exercée de raffinage ou de valorisation de déchets d'hydrocarbures, entrepôt fiscal de stockage).

avoir incinéré les produits désignés ci-dessus dans une installation d'élimination de déchets industriels classée à la rubrique 167 C de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (4).

avoir utilisé les produits susmentionnés dans une autre installation de combustion : précisez.....

avoir donné aux produits susmentionnés la destination suivante :(exportation, expédition, etc.)

Fait à :, le :

Signature et cachet obligatoires :

⁽⁴⁾ Le retour de l'exemplaire n° 3 au producteur, dûment complété à cette rubrique, vaut certificat de destruction.

DECLARATION FISCALE D'ACCOMPAGNEMENT DE DECHETS ET RESIDUS D'HYDROCARBURES

Article 265 du code des douanes

(à l'exclusion des huiles lubrifiantes usagées ainsi que des déchets et résidus d'hydrocarbures solides)

| |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| A. PRODUCTEUR |
| JE SOUSSIGNÉ, |
| DÉNOMINATION/RAISON SOCIALE |
| ADRESSE : TÉLÉPHONE : |
| Producteur des déchets ou résidus d'hydrocarbures désignés ci-après, atteste que les <i>produits pétroliers générateurs de ces déchets ou résidus</i> : <input type="checkbox"/> ont acquitté la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) au taux du..... ⁽¹⁾ <input type="checkbox"/> ont bénéficié d'un régime d'exonération ou d'exemption (produit d'avitaillement des bateaux et aéronefs, produit pétrolier utilisé autrement que comme carburant ou combustible). <input type="checkbox"/> étaient placés sous régime suspensif (entrepôt fiscal de production ou de stockage). Quantité (en kg) : Désignation (2) : Destination (3) : Fait à, le <div style="text-align: right;">Signature obligatoire :</div> |
| <p>⁽¹⁾ Indiquer la nature du produit pétrolier : par ex. supercarburant, gazole, fioul domestique, fioul lourd. ⁽²⁾ Indiquer la position tarifaire ou, à défaut, s'il s'agit d'un résidu (huile de pyrolyse, slurries) ou d'un déchet d'hydrocarbures ; dans ce dernier cas, préciser les teneurs en eau et en sédiments. ⁽³⁾ Indiquer : l'établissement sous douane, l'installation d'élimination ou préciser en cas d'une autre destination.</p> |

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| B. COLLECTEUR – TRANSPORTEUR | C. CONTROLE |
| Déchets ou résidus collectés le..... A.....(lieu) Signature et cachet obligatoires : | |

| |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| D. DESTINATAIRE |
| JE SOUSSIGNÉ, |
| DÉNOMINATION / RAISON SOCIALE : |
| ADRESSE : TÉLÉPHONE : déclare : |
| <input type="checkbox"/> avoir reçu les produits désignés ci-dessus dans un établissement sous douane (usine exercée de raffinage ou de valorisation de déchets d'hydrocarbures, entrepôt fiscal de stockage). <input type="checkbox"/> avoir incinéré les produits désignés ci-dessus dans une installation d'élimination de déchets industriels classée à la rubrique 167 C de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (4). <input type="checkbox"/> avoir utilisé les produits susmentionnés dans une autre installation de combustion : précisez..... <input type="checkbox"/> avoir donné aux produits susmentionnés la destination suivante :(exportation, expédition, etc.) Fait à, le Signature et cachet obligatoires : |
| <p>⁽⁴⁾ Le retour de l'exemplaire n° 3 au producteur, dûment complété à cette rubrique, vaut certificat de destruction.</p> |

DECLARATION FISCALE D'ACCOMPAGNEMENT DE DECHETS ET RESIDUS D'HYDROCARBURES

Article 265 du code des douanes

(à l'exclusion des huiles lubrifiantes usagées ainsi que des déchets et résidus d'hydrocarbures solides)

A. PRODUCTEUR

JE SOUSSIGNÉ,

DÉNOMINATION/RAISON SOCIALE

ADRESSE :
TÉLÉPHONE :

Producteur des déchets ou résidus d'hydrocarbures désignés ci-après, atteste que les *produits pétroliers générateurs de ces déchets ou résidus* :

- ont acquitté la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) au taux du.....⁽¹⁾
- ont bénéficié d'un régime d'exonération ou d'exemption (produit d'avitaillement des bateaux et aéronefs, produit pétrolier utilisé autrement que comme carburant ou combustible).
- étaient placés sous régime suspensif (entrepôt fiscal de production ou de stockage).

Quantité (en kg) : Désignation (2) :

Destination (3) : Fait à :, le :

Signature obligatoire :

⁽¹⁾ Indiquer la nature du produit pétrolier : par ex. supercarburant, gazole, fioul domestique, fioul lourd.

⁽²⁾ Indiquer la position tarifaire ou, à défaut, s'il s'agit d'un résidu (huile de pyrolyse, slurries) ou d'un déchet d'hydrocarbures ; dans ce dernier cas, préciser les teneurs en eau et en sédiments.

⁽³⁾ Indiquer : l'établissement sous douane, l'installation d'élimination ou préciser en cas d'une autre destination.

B. COLLECTEUR – TRANSPORTEUR

Déchets ou résidus collectés le.....

A.....(lieu)

Signature et cachet obligatoires :

C. CONTROLE

D. DESTINATAIRE

JE SOUSSIGNÉ,

DÉNOMINATION / RAISON SOCIALE :

ADRESSE :
TÉLÉPHONE : déclare :

- avoir reçu les produits désignés ci-dessus dans un établissement sous douane (usine exercée de raffinage ou de valorisation de déchets d'hydrocarbures, entrepôt fiscal de stockage).
- avoir incinéré les produits désignés ci-dessus dans une installation d'élimination de déchets industriels classée à la rubrique 167 C de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (4).
- avoir utilisé les produits susmentionnés dans une autre installation de combustion : précisez.....
- avoir donné aux produits susmentionnés la destination suivante :(exportation, expédition, etc.)

Fait à :, le :

Signature et cachet obligatoires :

⁽⁴⁾ Le retour de l'exemplaire n° 3 au producteur, dûment complété à cette rubrique, vaut certificat de destruction.

DECLARATION FISCALE D'ACCOMPAGNEMENT DE DECHETS ET RESIDUS D'HYDROCARBURES

Article 265 du code des douanes

(à l'exclusion des huiles lubrifiantes usagées ainsi que des déchets et résidus d'hydrocarbures solides)

A. PRODUCTEUR

JE SOUSSIGNÉ,

DÉNOMINATION/RAISON SOCIALE

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

Producteur des déchets ou résidus d'hydrocarbures désignés ci-après, atteste que les *produits pétroliers générateurs de ces déchets ou résidus* :

ont acquitté la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) au taux du.....⁽¹⁾

ont bénéficié d'un régime d'exonération ou d'exemption (produit d'avitaillement des bateaux et aéronefs, produit pétrolier utilisé autrement que comme carburant ou combustible).

étaient placés sous régime suspensif (entrepôt fiscal de production ou de stockage).

Quantité (en kg) : Désignation (2) :

Destination (3) : Fait à :, le :

Signature obligatoire :

⁽¹⁾ Indiquer la nature du produit pétrolier : par ex. supercarburant, gazole, fioul domestique, fioul lourd.

⁽²⁾ Indiquer la position tarifaire ou, à défaut, s'il s'agit d'un résidu (huile de pyrolyse, slurries) ou d'un déchet d'hydrocarbures ; dans ce dernier cas, préciser les teneurs en eau et en sédiments.

⁽³⁾ Indiquer : l'établissement sous douane, l'installation d'élimination ou préciser en cas d'une autre destination.

B. COLLECTEUR – TRANSPORTEUR

Déchets ou résidus collectés le.....

A.....(lieu)

Signature et cachet obligatoires :

C. CONTROLE

D. DESTINATAIRE

JE SOUSSIGNÉ,

DÉNOMINATION / RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

déclare :

avoir reçu les produits désignés ci-dessus dans un établissement sous douane (usine exercée de raffinage ou de valorisation de déchets d'hydrocarbures, entrepôt fiscal de stockage).

avoir incinéré les produits désignés ci-dessus dans une installation d'élimination de déchets industriels classée à la rubrique 167 C de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (4).

avoir utilisé les produits susmentionnés dans une autre installation de combustion : précisez.....

avoir donné aux produits susmentionnés la destination suivante :(exportation, expédition, etc.)

Fait à :, le :

Signature et cachet obligatoires :

⁽⁴⁾ Le retour de l'exemplaire n° 3 au producteur, dûment complété à cette rubrique, vaut certificat de destruction.

DECLARATION FISCALE D'ACCOMPAGNEMENT DE DECHETS ET RESIDUS D'HYDROCARBURES

Article 265 du code des douanes

(à l'exclusion des huiles lubrifiantes usagées ainsi que des déchets et résidus d'hydrocarbures solides)

A. PRODUCTEUR

JE SOUSSIGNÉ,

DÉNOMINATION/RAISON SOCIALE

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

Producteur des déchets ou résidus d'hydrocarbures désignés ci-après, atteste que les *produits pétroliers générateurs de ces déchets ou résidus* :

ont acquitté la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) au taux du.....⁽¹⁾

ont bénéficié d'un régime d'exonération ou d'exemption (produit d'avitaillement des bateaux et aéronefs, produit pétrolier utilisé autrement que comme carburant ou combustible).

étaient placés sous régime suspensif (entrepôt fiscal de production ou de stockage).

Quantité (en kg) : Désignation (2) :

Destination (3) : Fait à :, le :

Signature obligatoire :

⁽¹⁾ Indiquer la nature du produit pétrolier : par ex. supercarburant, gazole, fioul domestique, fioul lourd.

⁽²⁾ Indiquer la position tarifaire ou, à défaut, s'il s'agit d'un résidu (huile de pyrolyse, slurries) ou d'un déchet d'hydrocarbures ; dans ce dernier cas, préciser les teneurs en eau et en sédiments.

⁽³⁾ Indiquer : l'établissement sous douane, l'installation d'élimination ou préciser en cas d'une autre destination.

B. COLLECTEUR – TRANSPORTEUR

Déchets ou résidus collectés le.....

A.....(lieu)

Signature et cachet obligatoires :

C. CONTROLE

D. DESTINATAIRE

JE SOUSSIGNÉ,

DÉNOMINATION / RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

déclare :

avoir reçu les produits désignés ci-dessus dans un établissement sous douane (usine exercée de raffinage ou de valorisation de déchets d'hydrocarbures, entrepôt fiscal de stockage).

avoir incinéré les produits désignés ci-dessus dans une installation d'élimination de déchets industriels classée à la rubrique 167 C de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (4).

avoir utilisé les produits susmentionnés dans une autre installation de combustion : précisez.....

avoir donné aux produits susmentionnés la destination suivante :(exportation, expédition, etc.)

Fait à :, le :

Signature et cachet obligatoires :

⁽⁴⁾ Le retour de l'exemplaire n° 3 au producteur, dûment complété à cette rubrique, vaut certificat de destruction.

DECLARATION FISCALE D'ACCOMPAGNEMENT DE DECHETS ET RESIDUS D'HYDROCARBURES

Article 265 du code des douanes

(à l'exclusion des huiles lubrifiantes usagées ainsi que des déchets et résidus d'hydrocarbures solides)

A. PRODUCTEUR

JE SOUSSIGNÉ,

DÉNOMINATION/RAISON SOCIALE

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

Producteur des déchets ou résidus d'hydrocarbures désignés ci-après, atteste que les *produits pétroliers générateurs de ces déchets ou résidus* :

ont acquitté la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) au taux du.....⁽¹⁾

ont bénéficié d'un régime d'exonération ou d'exemption (produit d'avitaillement des bateaux et aéronefs, produit pétrolier utilisé autrement que comme carburant ou combustible).

étaient placés sous régime suspensif (entrepôt fiscal de production ou de stockage).

Quantité (en kg) : Désignation (2) :

Destination (3) : Fait à :, le :

Signature obligatoire :

⁽¹⁾ Indiquer la nature du produit pétrolier : par ex. supercarburant, gazole, fioul domestique, fioul lourd.

⁽²⁾ Indiquer la position tarifaire ou, à défaut, s'il s'agit d'un résidu (huile de pyrolyse, slurries) ou d'un déchet d'hydrocarbures ; dans ce dernier cas, préciser les teneurs en eau et en sédiments.

⁽³⁾ Indiquer : l'établissement sous douane, l'installation d'élimination ou préciser en cas d'une autre destination.

B. COLLECTEUR – TRANSPORTEUR

Déchets ou résidus collectés le.....

A.....(lieu)

Signature et cachet obligatoires :

C. CONTROLE

D. DESTINATAIRE

JE SOUSSIGNÉ,

DÉNOMINATION / RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

déclare :

avoir reçu les produits désignés ci-dessus dans un établissement sous douane (usine exercée de raffinage ou de valorisation de déchets d'hydrocarbures, entrepôt fiscal de stockage).

avoir incinéré les produits désignés ci-dessus dans une installation d'élimination de déchets industriels classée à la rubrique 167 C de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (4).

avoir utilisé les produits susmentionnés dans une autre installation de combustion : précisez.....

avoir donné aux produits susmentionnés la destination suivante :(exportation, expédition, etc.)

Fait à :, le :

Signature et cachet obligatoires :

⁽⁴⁾ Le retour de l'exemplaire n° 3 au producteur, dûment complété à cette rubrique, vaut certificat de destruction.